

INDICE DE QUALITÉS DES SOLS WALLONS

OBJECTIVER LES QUALITÉS, FONCTIONS ET
SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DES SOLS

11 AVRIL 2024 – LOUVAIN-LA-NEUVE





CANOPEA, LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DE WALLONIE



DEPUIS 1971, PLAIDOYER POUR

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR EN VILLE, LA PROTECTION ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES, L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, LES COOPÉRATIVES CITOYENNES, L'ALIMENTATION DURABLE, LA MOBILITÉ DOUCE...



PRÈS DE 150 ASSOCIATIONS MEMBRES



36 EMPLOYÉ·E·S



SUIVI DES MATIÈRES ENVIRONNEMENTALES

ENSEMBLE, NOUS TRAVAILLONS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ABORDÉS DE MANIÈRE TRANSVERSALE



BIODIVERSITÉ



GOUVERNANCE
ENVIRONNEMENTALE



CLIMAT - ÉNERGIE



AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



MOBILITÉ



AGRICULTURE
ET ALIMENTATION



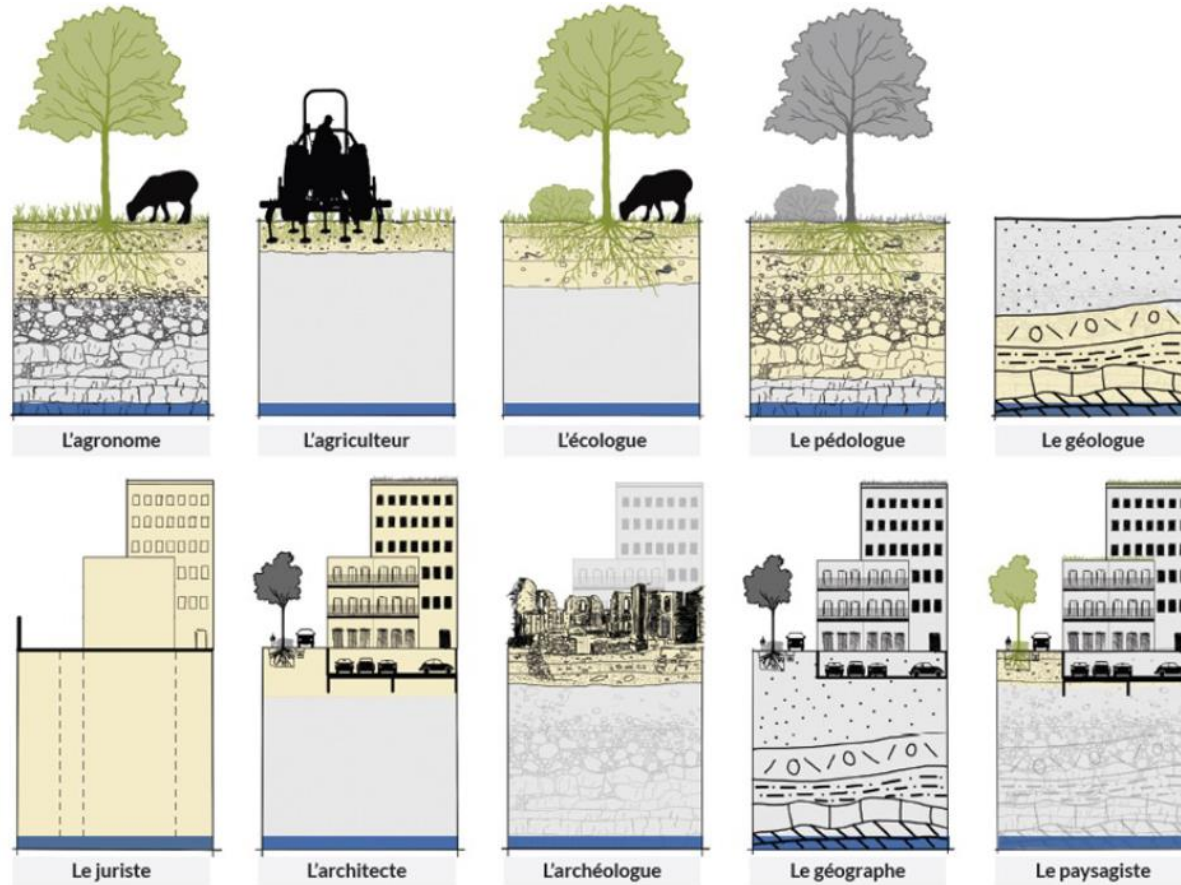
SANTÉ ET
ENVIRONNEMENT



ÉCONOMIE CIRCULAIRE,
SOCIALE ET SOLIDAIRE



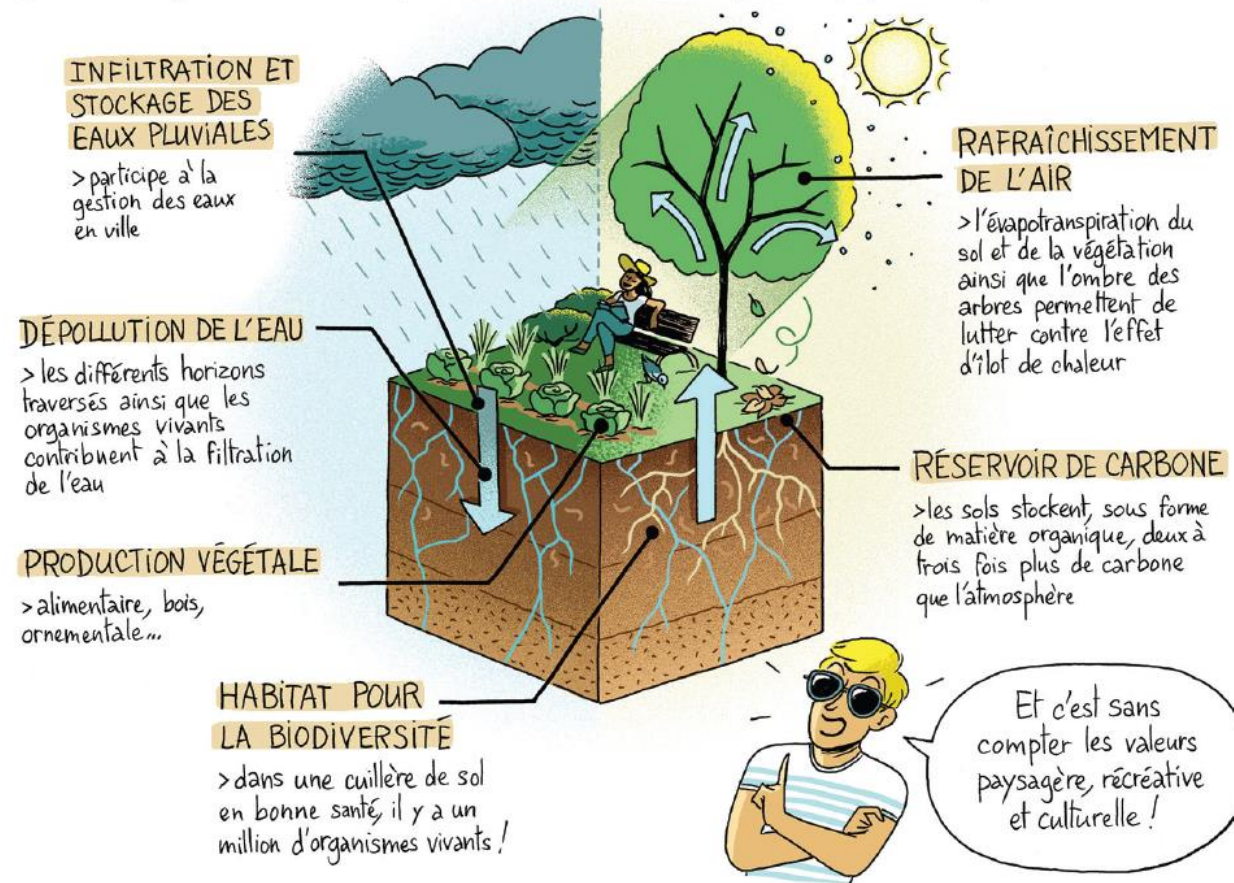
DE LA SURFACE AU VOLUME, UNE VISION PAS UNIFIÉE



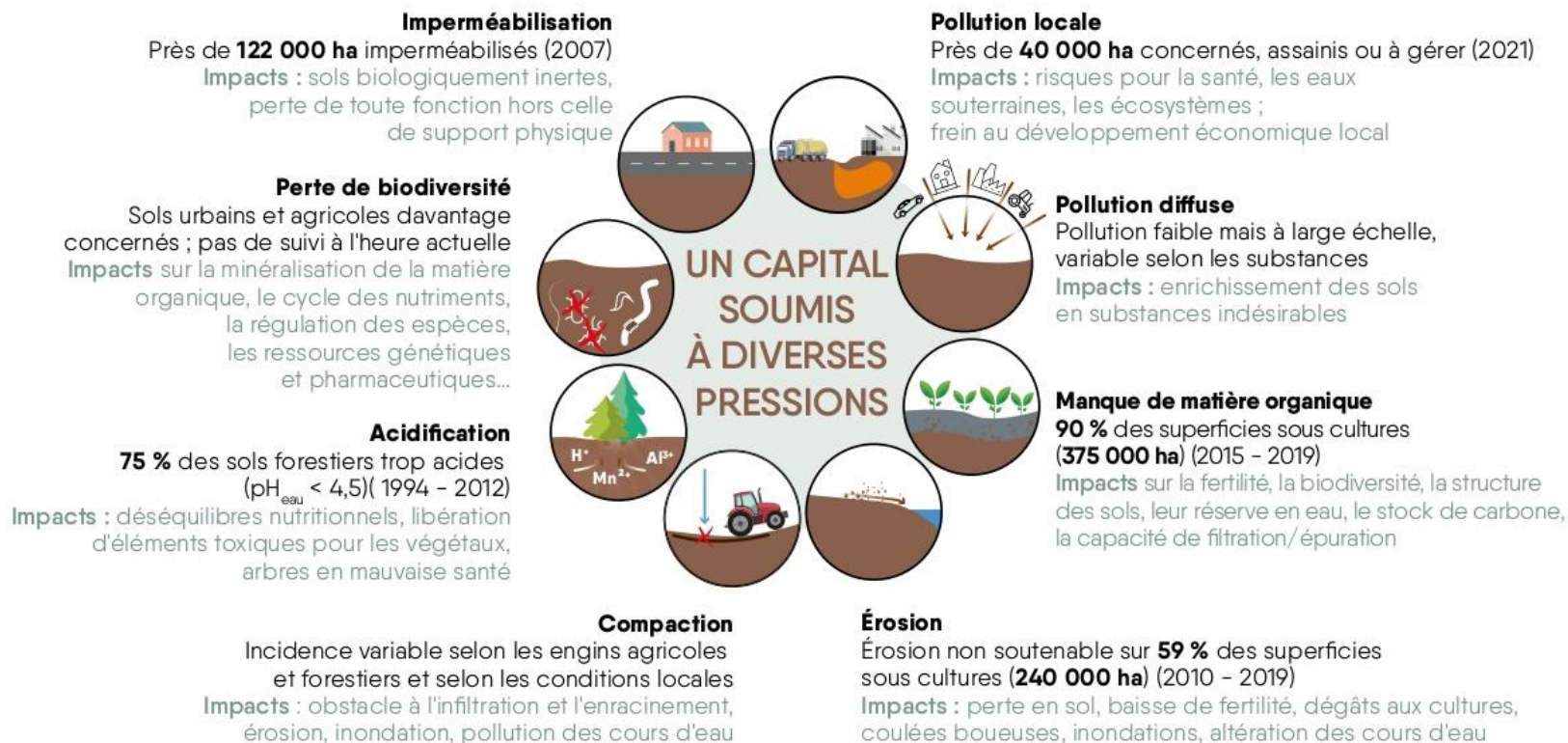
III

LES SUPER – ET IRREMPLAÇABLES – POUVOIRS DES SOLS

Or la préservation du sol constitue une opportunité de rendre les territoires plus résilients. L'artificialiser, c'est souvent se priver de précieux services qu'il rend, parmi lesquels :



60 À 70% DES SOLS EUROPÉENS SONT DÉGRADÉS

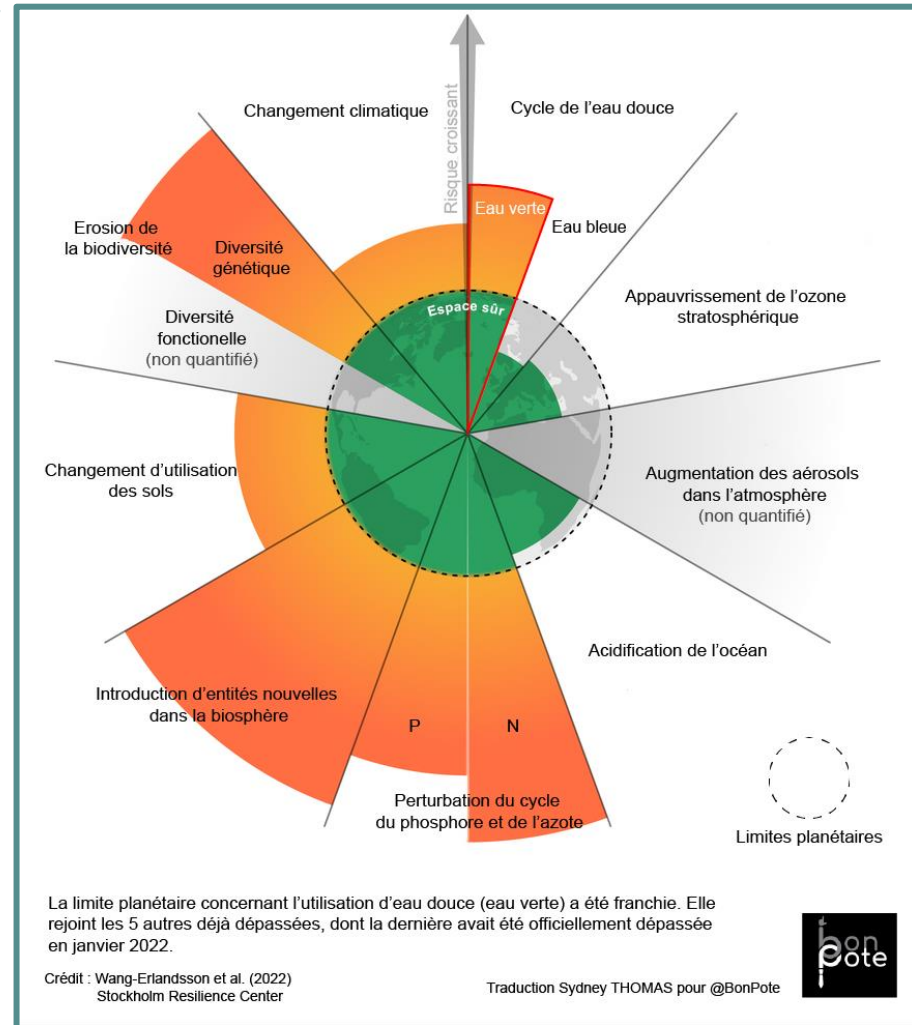


DÉFIS À RELEVÉ

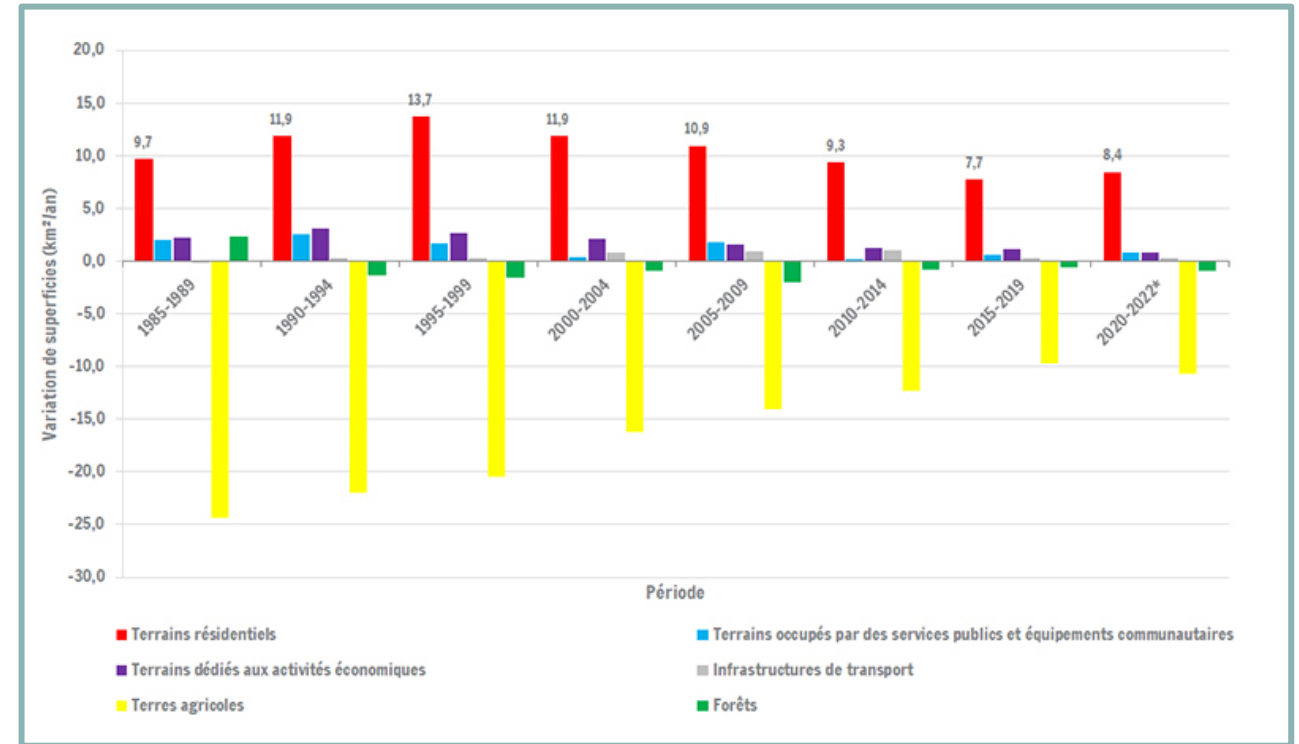
- Maîtrise de la consommation en sol, y compris en poursuivant la gestion des sols pollués
- Augmentation des teneurs en matière organique dans les sols agricoles
- Lutte contre la pollution diffuse
- Aboutissement de la Stratégie "EU Soil Strategy for 2030"

Source : <http://etat.environnement.wallonie.be/home/Infographies/sols.html>

LES SOLS, UNE LIMITE PLANÉTAIRE



Source : <https://agence-lucie.com/limites-planetaires/>



Source : IWEPPS

UN CHANGEMENT DE PARADIGME EST NÉCESSAIRE !



Source : ©Mathieu Ughetti, [Les super pouvoirs des sols](#), Cerema

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

➤ Le ZAN repose sur le respect d'objectifs *quantitatifs*

Notions clés

Artificialisation

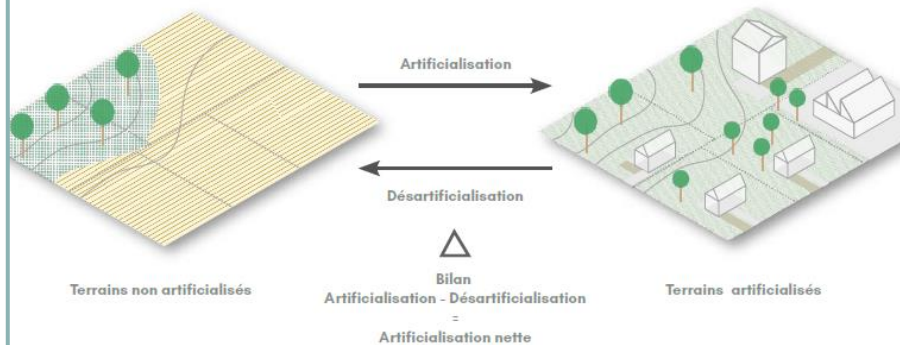
Dans le cadre du SDT, l'artificialisation est le processus par lequel les terrains agricoles, forestiers ou naturels sont urbanisés par une construction ou le placement d'une ou plusieurs installations fixes en vertu d'un permis d'urbanisme.

Désartificialisation

Processus de conversion d'un terrain artificialisé en un terrain non artificialisé indépendamment de son affectation au plan de secteur ou dans les schémas.

Artificialisation nette

Bilan entre l'artificialisation et la désartificialisation sur une période donnée. Les données liées à l'artificialisation nette servent à établir un monitoring de son évolution.



Principes de mise en œuvre

Développer le territoire en consommant moins de sol

Réduire la consommation de sol selon les trajectoires d'artificialisation nette

SA1.P1

Les principes de mise en œuvre qui suivent convergent pour réduire progressivement l'artificialisation nette des terres en vue de tendre vers zéro km²/an à l'horizon 2050.

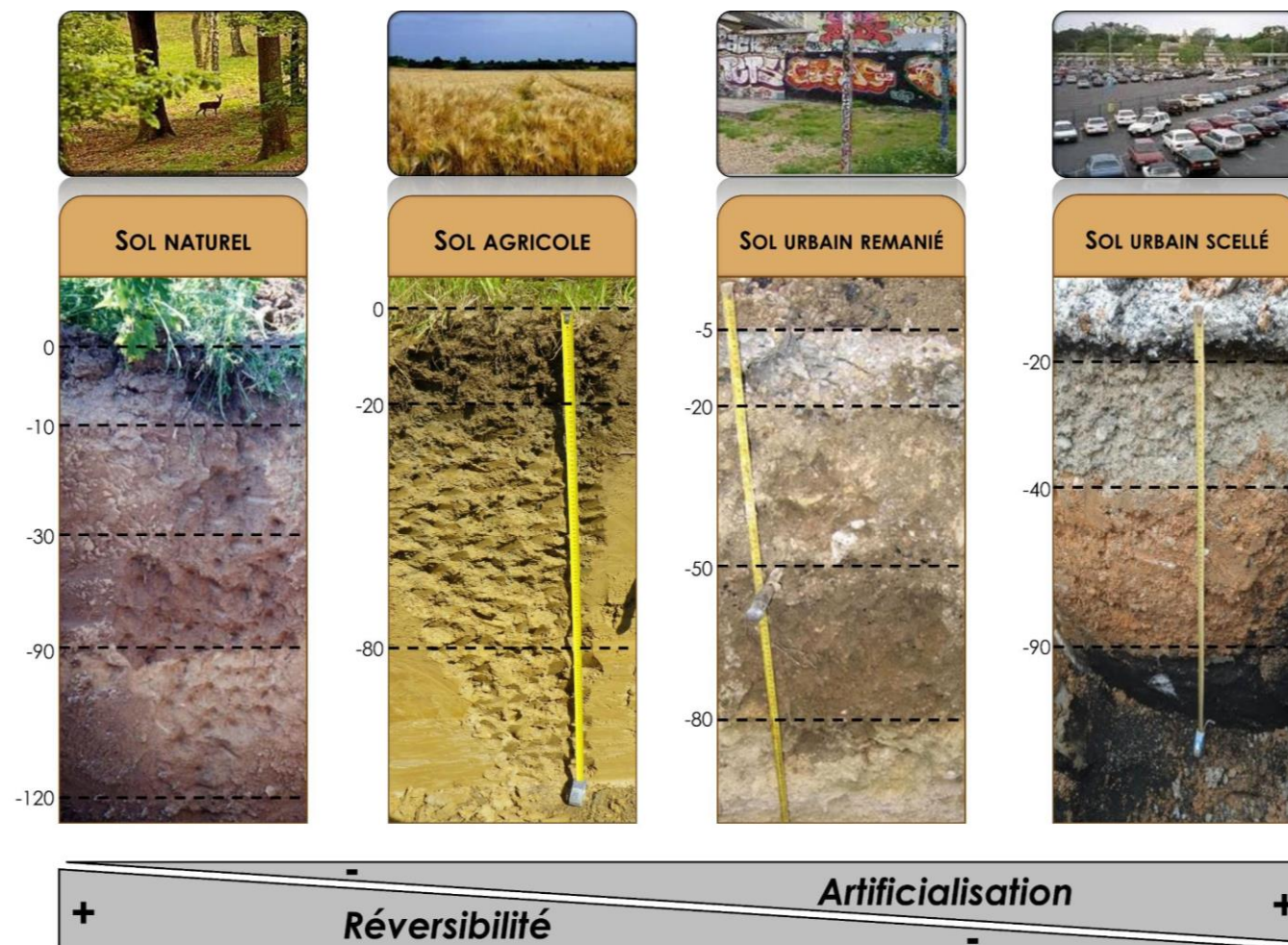
Les trajectoires de réduction de l'artificialisation nette reprises aux figures ci-dessous permettent d'identifier les seuils vers lesquels tendre année après année sans compromettre le développement de la Wallonie.

Ces trajectoires se fondent sur l'évolution de l'artificialisation nette des terres lors des 10 dernières années¹ et sont établies par bassin d'optimisation spatiale.

A l'échéance de 2050, toute forme de « nouvelle » artificialisation devra être compensée par une « désartificialisation »



MAIS : LES SOLS ARTIFICIALISÉS SONT-ILS DÉSARTICIA LISABLES ?





ZAN : JOINDRE DES OBJECTIFS *QUALITATIFS* SOUS L'ANGLE DE LA « SANTÉ » DES SOLS

L'Europe en donne la définition suivante :

« Un sol sain est un sol en **bonne santé chimique, biologique et physique** et qui est par conséquent à même de **fournir en permanence le plus grand nombre possible de ces services écosystémiques**:

- assurer la production d'aliments et de biomasse, y compris dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie;
- protéger les nappes aquifères en absorbant, en stockant et en filtrant l'eau, et en transformant les éléments nutritifs et autres substances;
- fournir les éléments essentiels à la vie et à la biodiversité, y compris les habitats, les espèces et les gènes;
- jouer le rôle de réservoir de carbone;
- servir de plateforme pour les activités humaines et constituer un élément du patrimoine culturel;
- être une source de matières premières;
- constituer une archive du patrimoine géologique, géomorphologique et archéologique. »

[communication from the commission to the european parliament, the council, the european economic and social committee and the committee of the regions eu soil strategy for 2030 reaping the benefits of healthy soils for people, food, nature and climate](#)

ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER : UNE SÉQUENCE QUI DOIT DEVENIR UN RÉFLEXE

... le projet de Schéma de Développement Territorial également !

La Directive européenne sur le monitoring des sols – en cours de travail – s'appuie sur cette séquence pour réduire l'artificialisation des sols ...

1. ÉVITER

Il convient d'éviter autant que possible l'artificialisation et l'imperméabilisation de terres supplémentaires.

2. RÉEMPLOYER

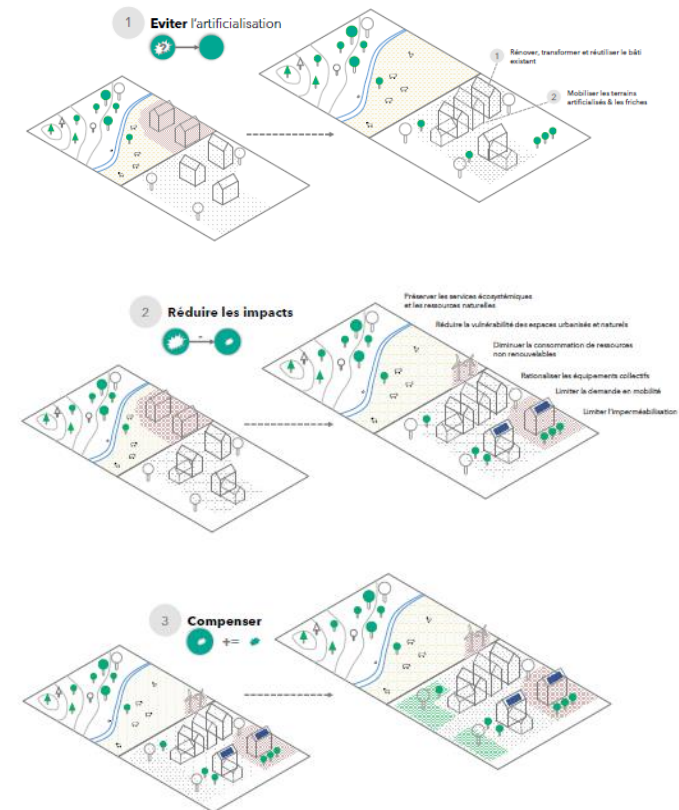
Si l'artificialisation ou l'imperméabilisation des terres ne peuvent être évitées, il est préférable de réemployer des terres déjà artificialisées ou imperméabilisées (pour une destination différente ou identique), par exemple en démolissant des bâtiments, en assainissant les sols, en les désimperméabilisant ou en les densifiant.

3. RÉDUIRE AU MINIMUM

Si l'artificialisation des terres et leur imperméabilisation ne peuvent être évitées et si leur réemploi est impossible, il convient d'artificialiser ou d'imperméabiliser les terres qui sont déjà dans un état moins favorable (au lieu d'utiliser des forêts en bonne santé ou des terres agricoles fertiles, par exemple).

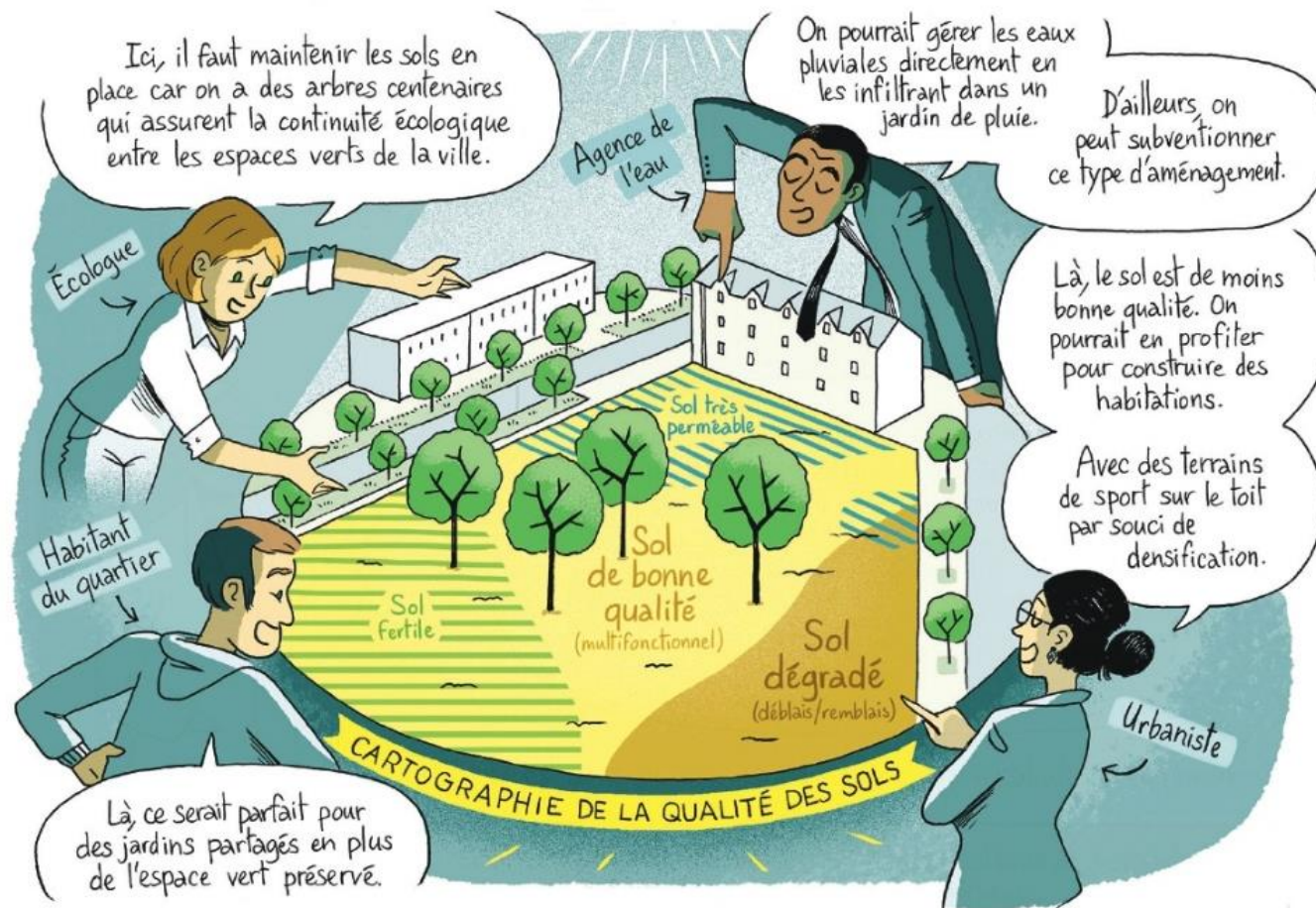
4. COMPENSER

Si des terres sont artificialisées ou imperméabilisées, il convient de prendre des mesures d'atténuation et de compensation afin de réduire au minimum la perte de services écosystémiques qu'elles fournissent (p. ex. infiltration et collecte d'eau de pluie pour l'absorption de l'eau, toitures végétales pour la rétention de l'eau et la biodiversité; bâtiments écologiques pour le refroidissement; fermes et jardins urbains pour la production de biomasse).



EN VUE DE RECHERCHER LA MEILLEURE ADÉQUATION POSSIBLE ENTRE UN SITE ET UN PROJET

Cela permet de concevoir l'aménagement en fonction de la qualité des sols en place.
Et c'est l'occasion pour la collectivité d'y associer l'ensemble des acteurs...

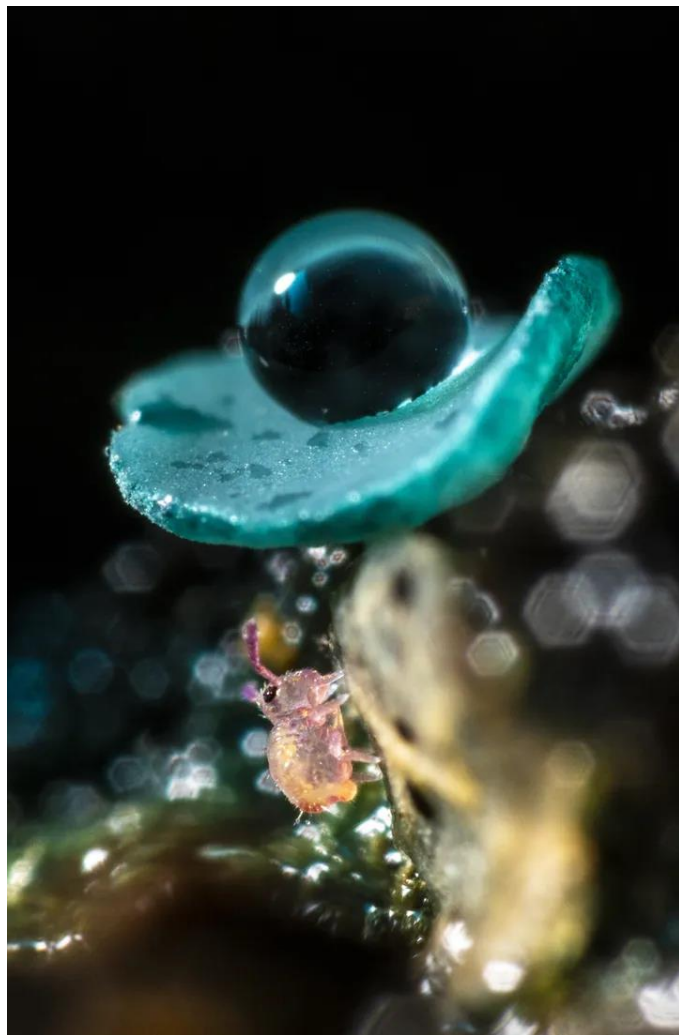


Source : ©Mathieu Ughetti, [Les super pouvoirs des sols](#), Cerema

CE QUE NOUS ATTENDONS DE L'IQSW

- 
- **Objectiver et valoriser** la qualité, les fonctions et les services écosystémiques des sols afin de guider le choix des usages (« le bon usage pour le bon sol ») ;
 - **Préserver certains sols de certains usages** et de toute dégradation leurs qualités et les services écosystémiques associés ;
 - **Conditionner l'affectation d'un sol à sa qualité**, ses fonctions et aux services écosystémiques qu'ils nous offrent ;
 - **Lutter contre la dégradation des sols en « bonne santé »** ;
 - **Monitorer les réhabilitations** de sols dégradés ;
 - **Intégrer l'IQSW dans les indicateurs de suivi de l'artificialisation** ;
 - Prescrire des indicateurs de « désartificialisation » et renaturation des sols en cas d'application du principe de compensation (qualités et fonctions) ;
 - **Sensibiliser les citoyens et citoyennes, les acteurs et actrices du territoire à la complexité des sols, à leur beauté et leurs supers pouvoirs !**

LA BEAUTÉ (INVISIBLE) DE NOS SOLS



Collemboule juvénile qui s'est mis à l'abri sous un champignon « Pezize turquoise », alors qu'il pleuvait. (PHILIPPE LEBEAUX)



Fructifications de myxomycètes, organismes qui sont à la fois, champignon, animal et végétal. (PHILIPPE LEBEAUX)

Merci pour votre attention!

Canopea asbl (anc. IEW)

Boulevard E. Mélot 5 bte 12 - 5000 Namur

info@canopea.be - 081 390 750 - canopea.be

RPM Liège - division Namur

N° d'entreprise: 0414.894.140

